Formulaire académique de labellisation EAC

ACADÉMIE
DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

LABEL ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT ENGAGÉ(E) DANS UNE DÉMARCHE D'EAC

Le Président de la République a fait de l'Éducation Artistique et Culturelle la première priorité de sa politique culturelle. Il s'agit de toucher l'ensemble des élèves et des étudiants, en temps scolaire et hors temps scolaire, pour atteindre dans notre pays non pas un parcours réservé à quelques-uns mais bien l'objectif du « 100% EAC ». Faire réussir l'objectif du 100% EAC constitue également l'une des 6 priorités du projet académique « Bretagne, horizon 2025 ».

C'est par la conjugaison de trois dimensions, le volet artistique (qui renvoie à la démarche de l'artiste), le volet culturel (favorisant les rencontres avec les institutions et les acteurs du territoire), le volet pédagogique (en lien avec les apprentissages du socle et les contenus d'enseignement) que l'ambition des 100% d'élèves touchés par l'EAC sera réalisée.

La création d'un label EAC d'école/établissement permet de structurer la démarche et de la pérenniser notamment en :

- favorisant une appropriation commune de la démarche EAC par la communauté scolaire et les structures culturelles ;
- instaurant un pilotage de la démarche à l'échelle de l'établissement (modification du projet d'établissement ou d'école, création d'une coordination interne, construction d'une stratégie de formation des personnels, développement d'une stratégie de valorisation) ;
- consolidant l'ouverture de l'école/établissement sur le territoire par le partenariat.

Au-delà de ses vertus pédagogiques et structurantes, le label constitue un outil de diagnostic pour les écoles/établissements souhaitant développer une démarche EAC. C'est aussi un support de valorisation de l'engagement des équipes éducatives dans une démarche globale d'établissement en faveur de l'EAC. Le label constitue par ailleurs un objet de communication de l'école/établissement sur son territoire pour mettre en avant son projet éducatif.

Une progressivité dans l'engagement de la démarche est envisagée à l'image du label de territoire « 100% EAC » avec trois niveaux de labellisation traduisant trois niveaux d'engagement :

- Niveau 1 : Engagement = S'engager dans une démarche EAC d'établissement. Facilement accessible, ce premier niveau de labellisation permet d'identifier les écoles/établissements s'engageant dans la démarche et de les accompagner vers des niveaux plus élevés de labellisation.
- Niveau 2 : Approfondissement = le pilotage est structuré et le partenariat établi. Ce niveau de labellisation reconnait la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement.
- Niveau 3 : Expertise ou déploiement = Ce niveau est atteint lorsque les projets menés sont transférables vers d'autres équipes et lorsque les équipes identifient et évaluent les compétences que les élèves développent dans ces projets. Ce sont des établissements qui savent communiquer sur ce qu'ils font et rayonnent sur leur territoire scolaire.

		Niveau 1 *Engagement*	Niveau 2 *Approfondissement*	Niveau 3 *Déploiement*
I. Appropriation commune de la démarche EAC par la communauté scolaire				
La démarche	Fait référence aux objectifs des articles de la charte EAC	✓	✓	✓
	Se fonde sur les enseignements en pluridisciplinarité notamment avec les enseignements artistiques	✓	✓	✓
	S'appuie sur une pédagogie de projet qui permet la formation de l'élève dans toute sa singularité	✓	✓	✓
	Prend en compte au moins deux piliers de l'EAC	✓	✓	✓
	Prend en compte les trois piliers de l'EAC (Pratiquer, Connaitre, Rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux)		✓	✓
	Offre à un nombre significatif d'élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement	✓	✓	✓
	Offre à 100% des élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement		✓	✓
	Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment et postérieurement (notion de parcours de l'élève école, collège, lycée, enseignement sup)		✓	✓
	S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir)		✓	✓
	S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir) et une démarche d'éducation au développement durable			✓
	Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire			✓
	Fait l'objet d'une évaluation en amont (diagnostic) et aval (bilan)			✓

		Niveau 1 *Engagement*	Niveau 2 *Approfondissement*	Niveau 3 *Déploiement*
II. Le pilotage de la démarche EAC				
II.1 - Inscription de la démarche EAC dans le projet d'école ou d'établissement	La démarche est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite au projet de l'école ou de l'établissement.	✓	✓	✓
	La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement		✓	✓
	La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement et est co-construite avec les acteurs territoriaux (structures culturelles, collectivités territoriales)			✓
II.2 - Implication des élèves et de la communauté éducative	Implication d'une partie significative de la communauté éducative	✓	✓	✓
	Implication de toute la communauté éducative en s'appuyant sur les instances (conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration, conseil de cycle, conseil école-collège)		✓	✓
	Implication de toute la communauté éducative et notamment les parents d'élèves, en s'appuyant sur les instances (conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration, conseil de cycle, conseil école-collège)			✓
	Des actions sont à l'initiative des élèves et s'inscrivent pleinement dans le projet EAC d'école/établissement		✓	
	Les instances élèves sont fortement sollicitées et impliquées pour le pilotage et la conduite de la démarche			✓
II.3 - Moyens financiers	Implique le fléchage d'un budget dédié à l'EAC par l'établissement (même modeste)		✓	✓
	Implique un ou plusieurs partenaires financiers dans le montage des projets			✓

		Niveau 1 *Engagement*	Niveau 2 *Approfondissement*	Niveau 3 *Déploiement*
II. Le pilotage de la démarche EAC				
II.4 - Coordination interne	Un coordonnateur EAC et/ou référent culture a été identifié dans l'école/l'établissement et a en charge de renseigner l'application ADAGE		✓	✓
	Une équipe de coordination des actions EAC est constituée et animée par le référent culture.			✓
	Les travaux de l'équipe de coordination se fondent sur un diagnostic pour identifier des problématiques			✓
II.5 - Formation des personnels	L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue		✓	✓
	L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue avec les écoles et établissements de proximité dans une logique de formation territorialisée		✓	✓
	Formation commune de l'équipe éducative et des acteurs culturels			✓
II.6 - Communication et valorisation	Communication et valorisation des actions, des productions des élèves à l'interne (Expositions, ENT...)		✓	✓
	Communication et valorisation des actions, des productions des élèves à l'interne et à l'externe (Restitutions, site web, réseaux sociaux...)			✓

		Niveau 1 *Engagement*	Niveau 2 *Approfondissement*	Niveau 3 *Déploiement*
III. Ouverture sur le territoire par le partenariat				
	Un dialogue avec au moins un partenaire culturel est engagé	✓	✓	✓
	Le partenariat est consolidé par la mise en place d'actions avec des acteurs de qualité susceptibles d'accompagner l'école/l'établissement dans sa démarche.		✓	✓
	La démarche de l'école/établissement est construite en cohérence avec la politique EAC du territoire.			✓

ACADÉMIE DE RENNES

C1

ATTENTION : La validation de vos réponses est définitive, vous ne pourrez pas revenir sur le formulaire. Veillez, en particulier, à préparer les éventuelles pièces justificatives et à les téléverser avant de cliquer sur le bouton "Validez votre candidature".

P1

A. IDENTIFICATION DE L'ECOLE/ ETABLISSEMENT

Q1 * **Nom de l'établissement :**

Q2 * **Réseau**

- Public
- Privé

Q3 * **Type d'établissement :**

- École
- Collège

- Lycée général et technologique
- Lycée professionnel
- EREA
- Cité scolaire
- Autre...

Q4 **Vous souhaitez labelliser :**

(Q3 est parmi "Cité scolaire")

- l'école
- le collège
- le lycée
- l'ensemble de l'établissement

Q5 * **Vous avez répondu "autre", merci de bien vouloir préciser :**

(Q3 est = "Autre...")

Q6 * **Département :**

- 22
- 29
- 35
- 56

Q7 * **Commune :**

Q8 * **Adresse de l'établissement**

Q9 * **Circonscription (si école) :**

(Q3 est = "École")

P2

B. IDENTITIFICATION DU DEMANDEUR

Q10 * **Nom :**

Q11 * **Prénom :**

Q12 * **Fonction dans l'école/établissement :**

Q13 * **Courriel professionnel (@ac-rennes.fr) :**

Q14 * **Téléphone** ***(10 chiffres sans espace ou ponctuation)*** **:**

P3

PARTIE 1- APPROPRIATION COMMUNE DE LA DÉMARCHE EAC PAR LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Q15 * **Votre école ou établissement :**

Des précisions vous seront demandées sur certains items que vous cocherez.

- [ ] Fait référence aux objectifs des articles de la charte EAC
- [ ] Se fonde sur les enseignements en pluridisciplinarité notamment avec les enseignements artistiques
- [ ] S'appuie sur une pédagogie de projet qui permet la formation de l'élève dans toute sa singularité
- [ ] Prend en compte des piliers de l'EAC (Pratiquer, Connaitre, Rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux)
- [ ] Offre à un nombre significatif d'élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement
- [ ] Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment et postérieurement (notion de parcours de l'élève école, collège, lycée, enseignement sup)
- [ ] S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir)
- [ ] Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire
- [ ] Fait l'objet d'une évaluation en amont (diagnostic) et aval (bilan)

Q16 Fait référence aux objectifs des articles de la charte EAC. Quels articles ?

(Q15 est parmi "Fait référence aux objectifs des articles de la charte EAC")

- [ ] 1. L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- [ ] 2. L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- [ ] 3. L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- [ ] 4. L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- [ ] 5. L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- [ ] 6. L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- [ ] 7. L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- [ ] 8. L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- [ ] 9. L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- [ ] 10. Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Q17 Prend en compte des piliers de l'EAC. Quel(s) pilier(s) ?

(Q15 est parmi "Prend en compte des piliers de l'EAC (Pratiquer, Connaitre, Rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux)")

- [ ] Pratiquer
- [ ] Connaitre
- [ ] Rencontre des artiste, des oeuvres ou des lieux

Q18 Offre à un nombre significatif d'élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement Quel pourcentage d'élèves ?

(Q15 est parmi "Offre à un nombre significatif d'élèves des projets EAC de qualité dans l'école/établissement")

- ( ) < 25%
- ( ) entre 25% et 50%
- ( ) entre 50% et 75%
- ( ) > 75%
- ( ) 100%

Q19 Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment et postérieurement (notion de parcours de l'élève école, collège, lycée, enseignement sup) Merci de préciser :

(Q15 est parmi "Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment et postérieurement (notion de parcours de l'élève école, collège, lycée, enseignement sup)")

Q20 **S'articule avec au moins un parcours éducatif.**
Quel(s) parcours éducatif(s) ?

(Q15 est parmi "S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir)")

- [ ] Parcours citoyen
- [ ] Parcours éducatif de santé
- [ ] Parcours avenir

Q21 **Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire**
Merci de préciser.

(Q15 est parmi "Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire")

Q22 **Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire.**
Quel(s) partenaire(s) ?

(Q15 est parmi "Permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement en lien avec les partenaires, en particulier ceux du territoire")

Q23 **Fait l'objet d'une évaluation en amont (diagnostic) et aval (bilan)**
Merci de joindre le document d'évaluation EAC de votre établissement :

(Q15 est parmi "Fait l'objet d'une évaluation en amont (diagnostic) et aval (bilan)")

Possibilité d'attacher un fichier

P4

PARTIE 2- LE PILOTAGE DE LA DEMARCHE EAC

Q24 **1. Inscription de la démarche EAC dans le projet d'école ou d'établissement**

- ○ La démarche est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite au projet de l'école ou de l'établissement.
- ○ La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement
- ○ La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement ET est co- construite avec les acteurs territoriaux (structures culturelles, collectivités territoriales)

Q25 **Merci de fournir la partie concernant l'EAC du projet d'établissement :**

(Q24 est parmi "La démarche est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite au projet de l'école ou de l'établissement.", "La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement", "La démarche EAC constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement ET est co- construite avec les acteurs territoriaux (structures culturelles, collectivités territoriales)")

Possibilité d'attacher un fichier

Q26 * **2. Implication des élèves et de la communauté éducative**

- [ ] Communauté éducative
- [ ] Conseil d'école

- [ ] Conseil pédagogique
- [ ] Conseil d'administration
- [ ] Conseil de cycle
- [ ] Conseil école-collège
- [ ] Parents d'élèves
- [ ] Instances élèves

Q27 * **3. Moyens financiers**

- [ ] Implique le fléchage d'un budget dédié à l'EAC par l'établissement (même modeste)
- [ ] Implique un ou plusieurs partenaires financiers dans le montage des projets

Q28 **Quel(s) partenaire(s) financier(s) ?**

(Q27 est parmi "Implique un ou plusieurs partenaires financiers dans le montage des projets")

Q29 * **4. Coordination interne**

- [ ] Un coordonnateur EAC et/ou référent culture a été identifié dans l'école/l'établissement et a en charge de renseigner l'application ADAGE
- [ ] Une équipe de coordination des actions EAC est constituée et animée par le référent/coordonnateur culture.
- [ ] Les travaux de l'équipe de coordination se fondent sur un diagnostic pour identifier des problématiques

Q30 * **5. Formation des personnels**

- ( ) L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue
- ( ) L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue avec les écoles et établissements de proximité dans une logique de formation territorialisée
- ( ) Formation commune de l'équipe éducative et des acteurs culturels

Q31 **Quelle(s) formation(s) ?**

(Q30 est parmi "L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue", "L'équipe éducative s'inscrit dans des actions de formation continue avec les écoles et établissements de proximité dans une logique de formation territorialisée", "Formation commune de l'équipe éducative et des acteurs culturels")

Q32 **6. Communication et valorisation**
La communication et la valorisation des actions et des productions des élèves sont faites :

- ( ) En interne (Expositions, ENT...)
- ( ) En interne ET en externe (Restitutions, site web, réseaux sociaux...)

Q33 **Pouvez-vous donnez un exemple :**
(liens vers une page du site internet, lien vers le réseau social...)

(Q32 est parmi "En interne (Expositions, ENT...)", "En interne ET en externe (Restitutions, site web, réseaux sociaux...)")

P5

PARTIE 3 - OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE PAR LE PARTENARIAT

Q34 * **Dans votre école ou établissement :**

- ( ) Un dialogue avec au moins un partenaire culturel est engagé
- ( ) Le partenariat est consolidé par la mise en place d'actions avec des acteurs de qualité susceptibles d'accompagner l'école/l'établissement dans sa démarche.
- ( ) La démarche de l'école/établissement est construite en cohérence avec la politique EAC du territoire et de ses acteurs.

Q35

Merci de préciser :

(Q34 est parmi "Un dialogue avec au moins un partenaire culturel est engagé", "Le partenariat est consolidé par la mise en place d'actions avec des acteurs de qualité susceptibles d'accompagner l'école/l'établissement dans sa démarche.", "La démarche de l'école/établissement est construite en cohérence avec la politique EAC du territoire et de ses acteurs.")

* Réponse obligatoire

ACADÉMIE
DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Vous pouvez fermer cette page.

ACADÉMIE DE RENNES